# RESUME EXECUTIF

## MTR RDC1217211 EDUKOR

1. **Enjeux et objectifs de la revue à mi-parcours**

 Les revues à mi-parcours et finales d’une part et les instruments de monitoring d’autre part forment un dispositif interdépendant et complémentaire qui permet d’assurer le bon déroulement de la phase de mise en œuvre d’une intervention. Les revues se distinguent par leur profondeur d’analyse du monitoring: en tant qu’exercice d’évaluation, elles apportent des réponses aux questions « comment » et « pourquoi » et sont indispensables à l’appréciation de la valeur des résultats atteints et de l’ensemble du processus de mise en œuvre d’une intervention. En conséquence, la revue a pour fonction (1) d’appuyer le pilotage. Sur base d’analyses approfondies, les revues proposent des recommandations utiles et fondées sur des données (evidence based). Les revues soutiennent ainsi la prise de décision stratégique et opérationnelle, et en conséquence, le pilotage des interventions ; (2) de contribuer à l’apprentissage. En analysant le processus de développement, la revue permet d’expliquer ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi et de tirer ainsi des leçons utiles pour d’autres interventions, ou pour l’élaboration de nouvelles politiques, stratégies et programmes ; et (3) d’assurer la redevabilité au bailleur, aux partenaires et aux acteurs internes en fournissant une appréciation externe du progrès réalisé et des résultats atteints. Pour la Revue à mi-parcours (MTR), la fonction d’appui au pilotage requiert une attention particulière, afin de conclure si oui ou non, pourquoi et comment, une réorientation de l’intervention s’impose. Quant aux enjeux, la mission devait fournir des réponses sur la performance de l’intervention à travers l’examen des cinq critères CAD de l’OCDE et répondre à quatre questions d’évaluation spécifiques.

1. **Contexte dans lequel s'est déroulée la revue**

 Le contexte mise en œuvre de l’intervention est caractérisé notamment par : (1) la couverture géographique d’EDUKOR qui correspond au bassin d’emploi de Mbuji-Mayi (Ville de Mbuji-Mayi augmentée du district de Tshilenge et du territoire de Ngandajika) ; (2) la pauvreté de cette région de la RDC alors qu’elle dispose d’importantes potentialités économiques et qu’elle est dotée de potentiels miniers, agricoles et humains capables de générer des richesses, d’assoir un réel développement et d’améliorer les conditions de vie de la population ; (3) la prise en compte les problèmes relevés lors des phases d’identification et de formulation ; (4) l’éclatement du ministère de tutelle (Éducation Primaire Secondaire et Professionnelle – EPSP) en un Ministère d’Éducation Primaire et Secondaire et Initiation à la nouvelle Citoyenneté (EPS Inc.) et l’apparition d’un ministère de l’Enseignement Technique et Professionnelle (ETP). À la demande de la partie belge, cette revue à mi-parcours intervient en avance de quelques mois sur la mi-parcours réelle de la durée de l’intervention (60 mois). En conséquence, cette MTR a eu davantage à se pencher sur l’analyse et la prise en compte du contexte par l’intervention, ainsi que sur les orientations prises plutôt que sur les résultats effectifs déjà atteints qui ne pouvaient, à ce stade, qu’être incomplets.

1. **Aperçu de la méthodologie suivie**

 Sur le plan méthodologique, cette MTR est passée par trois phases, à savoir : (1) la phase documentation effectuée partiellement à domicile et qui a conduit à la collecte de données, l’analyse et la structuration de l’évaluation, et la finalisation de la liste de questions d’évaluation ; (2) la phase de terrain qui a permis la collecte des données / rencontres / entretiens et l’Analyse / Vérification des hypothèses / Constats préliminaires ; (3) la phase de synthèse consistant à l’intégration des observations de l’ensemble des parties prenantes. Lors de la collecte des informations, les outils méthodologiques suivants furent utilisés : (1) Analyse documentaire ; (2) Consultations sous forme d’entretiens semi-directifs ; (3) Focus groups ou Groupes de discussion ; et (4) Visite des sites : La mission a participé à trois réunions de briefing à la CTB respectivement à Bruxelles, Kinshasa et Mbuji-Mayi et trois réunions de débriefing aux mêmes lieux.

1. **Principaux constats dressés à propos des questions d’évaluation**

 **4.1. L’intervention EDUKOR a été jugée unanimement très pertinente**

 La revue à mi-parcours note que toutes les parties prenantes interrogées ont trouvé l’intervention très pertinente. Aussi bien les partenaires interviewés que les évaluateurs ont trouvé que l’intervention répond sans nul doute aux besoins et aux priorités des bénéficiaires (jeunes filles et jeunes garçons, entreprises locales). Elle est une réponse aux besoins réels d’une province où les nombreux jeunes attirés par les activités minières devenues moins évidentes, n’ont pas d’autres perspectives d’emploi et d’auto-emploi. Les opérateurs économiques qui ont pourtant besoin de la main d’œuvre qualifiée se plaignent du niveau de formation des jeunes dans les différentes filières de l’enseignement technique et professionnel qui ne répondent pas au profil attendu. L’intervention entend amener les jeunes, filles et garçons, formés dans les filières ciblées, à maximiser leurs perspectives d’emploi et d’auto-emploi. Elle s’inscrit également dans les priorités de la RDC pour la lutte contre la pauvreté. Elle est également cohérente avec les priorités de la Belgique retenues dans le PIC.

**4.2. Une intervention de bonnes efficacité et efficience**

 Quant à l’efficience et l’efficacité de l’intervention, l’appréciation globale est relativement bonne. Les activités (activités « soft ») se sont déroulées conformément aux prévisions et parfois à moindre coût. Mais c’est le retard accusé dans le développement des infrastructures et des équipements des CDA (activités hard), ainsi que dans la mise en œuvre de la stratégie de Formation en Alternance qui est préoccupant.

**4.3. Une bonne perspective de durabilité liée aux dispositions prises par EDUKOR Les dispositions prises par EDUKOR**

 sont jugées par les parties prenantes et les évaluateurs comme efficaces pour garantir la durabilité des acquis de l’intervention. Il s’agit notamment de la prise en charge des fonctionnaires en détachement à EDUKOR par les services publiques à la fin de l’intervention, et le développement des AGR dans les CDA, bien qu’essentiellement à visées pédagogiques au départ.

1. **Quelques conclusions tirées**

 5.1. Sur le projet pilote de formation par alternance

 La Formation par Alternance est une orientation importante introduite dans la mise en œuvre de l’intervention par EDUKOR mais son efficacité et son efficience sont compromises par des retards divers enregistrés dans sa mise en œuvre (à mi-parcours les programmes de formation théorique et pratique ne sont pas encore élaborés, les derniers documents officiels (arrêtés ministériels d’autorisation) ne sont pas encore obtenus, etc. Elle est pourtant appréciée par tous les partenaires comme stratégie de formation qui pourrait permettre aux jeunes formés de bénéficier davantage de pratiques, de côtoyer la technique et de se familiariser avec les milieux professionnels. Elle permettra sans nul doute d’atteindre les objectifs de l’intervention et, en particulier, les résultats 1 et 3.

5.2. Une stratégie réaliste adoptée pour équiper les CDA et en faire bénéficier un plus grand nombre de jeunes dont ceux des écoles affiliées.

 EDUKOR a choisi d’équiper suffisamment 5 CDA et d’affilier autour de chaque CDA 10 écoles environnantes. Cette stratégie est très réaliste pour la plus grande visibilité de l’intervention, au vu de l’état de dénuement total dans lequel se trouve la quasi-totalité des écoles de la province et l’impossibilité de voir le projet résoudre le problème de toutes les écoles. Mais les retards accumulés suscitent l’impatience auprès des bénéficiaires qui condamnent « les lenteurs de l’administration de la CTB ».

1. **Recommandations principales**

 Parmi les 11 recommandations formulées par la mission MTR au chapitre 5, les quatre cidessous nous ont paru prioritaires : Au niveau de l’intervention • Pallier au déficit de communication entre l’intervention et les partenaires locaux notamment pour les actions posées à l’intérieur de l’intervention comme pour les marchés publics (Chap. 5, recommandation 1). • L’intervention doit réadapter sa stratégie de mise en œuvre par rapport au retard accumulé pour des raisons diverses et prévoir du temps notamment pour les procédures de validation des curricula adaptés, la formation à l’utilisation de nouveaux équipements et l’appropriation (Chap. 5, recommandation 5).

Au niveau de l’instance partenaire • Améliorer davantage la relation de partenariat entre EDUKOR et la FEC/Kasaï Oriental (1) par le recours à l’expertise de la FEC pour assurer la formation en entrepreneuriat ; (2) la signature d’une convention d’accueil des stagiaires des établissements appuyés par EDUKOR dans les ateliers, laboratoires et autres centres de ressources des entreprises affiliées à la FEC ; et (3) faire un plaidoyer pour la ratification par la FEC et les opérateurs de formation de la Convention de collaboration qui serait déjà initiée (Chap. 5, recommandation 7). Au niveau de l’Ambassade de Belgique : Concernant une éventuelle phase ultérieure de l’intervention. • Au vu des retards accumulé par l’intervention notamment pour la mise en œuvre du projet pilote de formation par alternance et les infrastructures dans quatre CDA, CTB, Agence belge de développement - MTR EDUKOR - Rapport final 10 l’Ambassade de Belgique devrait examiner déjà la possibilité de prolonger la durée d’exécution de l’intervention jusqu’à la fin de la Convention spécifique (Chap. 5, recommandation 11).